

Approche critique des notions de domination et d'identité dans l'œuvre des auteurs-militants de la Créolité*

Fred Reno

Professeur de science politique
Université des Antilles et de la Guyane
Email : fred.reno@univ-ag.fr

**in Pouvoirs locaux dans la Caraïbe,
Revue du CRPLC, 1998.**



Centre d'Analyse Géopolitique et Internationale

Université des Antilles et de la Guyane
UFR de Droit et d'Economie
Campus de Fouillole B.P. 270
Tél/Fax : 0590 48 32 78
97157 Pointe-à-Pitre cedex
<http://calamar.univ-ag.fr/cagi>

*Cet article est une version remaniée d'une communication faite au salon du livre outre-mer, Secrétariat d'Etat aux Dom-Tom 18-19 octobre 1997.

La domination est un des thèmes les plus étudiés de la science politique. C'est aussi une réalité dénoncée par les acteurs sociaux les plus divers notamment les artistes et écrivains qui, forts de leur notoriété se font un devoir de la combattre.

C'est à ce double titre que je me suis intéressé aux ouvrages des écrivains antillais les plus lus en France; ouvrages dans lesquels la domination est présentée essentiellement comme l'acte d'assujettissement d'une communauté d'hommes à un centre politique extérieur à cette communauté.

L'identité occupe également une place importante dans les travaux de sciences sociales . Réactivée par l'actualité de certains pays d'Europe centrale et d'Afrique noire, la question identitaire est omniprésente dans l'univers antillais. Cela ne doit pas surprendre. Nous habitons une zone carrefour qui illustre à la fois les difficultés du multiculturalisme et la gestion relativement heureuse d'un phénomène qui divise de nombreuses sociétés.

Sans qu'elle soit vécue de manière traumatisante dans nos pays, cette question identitaire parcourt la littérature antillaise depuis des décennies et peut être des siècles. Présentée sous les couleurs variables des courants en vogue (européanité hier, négritude et créolité de nos jours), aux Antilles, l'identité est un des terrains privilégiés du discours et de l'action politiques. En réalité, l'affirmation identitaire appelle inévitablement la mobilisation identitaire. Dans ce sens, l'identité est par conséquent une réalité éminemment politique. On peut alors postuler que les deux notions sont très liées et qu'elles ont en commun de concerner le pouvoir. L'identité se nourrirait de la domination. C'est souvent au nom de la première que l'on stigmatise la seconde dans les dépendances antillaises de la France.

Trois ouvrages ont servi de supports à cette étude.

« Eloge de la créolité », à la fois manifeste et pamphlet, cet écrit contient les conceptions politique et esthétique des initiateurs de ce courant .

« Lettres créoles » dont les qualités pédagogiques et didactiques sont indéniables, présente à notre avis, une des meilleures analyses du processus de créolisation dans une société dominée.

« Ecrire en pays dominé », le dernier essai de Patrick Chamoiseau, illustre comme l'ouvrage précédent, l'éclatement des frontières entre genres littéraires. Essai-roman, plus essai que roman, ce texte nous propose le parcours d'un prix Goncourt, né et élevé dans un pays sous tutelle. La structure et la démarche sont originales. Deux catégories d'acteurs se côtoient et dialoguent dans un rapport dyadique avec le « marqueur de parole ». Un vieux guerrier, à la fois sage, conteur et prophète, riche de ses expériences en pays dominés, guide l'écrivain. Un nombre impressionnant d'auteurs cités, révèle la richesse du parcours intellectuel de Chamoiseau.

Notre critique sera moins une condamnation qu'une interrogation sur le contenu et le sens de deux notions instrumentalisées par des écrivains-militants.

Elle s'articulera autour de deux propositions.

D'une part nous soutenons l'idée que la conception de la domination avancée dans ces ouvrages est réductrice et parfois erronée.

D'autre part, que l'affirmation identitaire de ces écrivains procède d'une stratégie militante de construction d'un nouvel espace littéraire et culturel.

I. Une conception réductrice de la domination

La domination est dénoncée parce qu'elle est totale. Elle serait d'autant plus désocialisante et déshumanisante qu'elle est insidieuse.

A. Une domination insidieuse

Elle aurait envahie tous les domaines de la vie collective et individuelle du pays assujéti. Autrement dit, à l'instar de celle qui est dénoncée à propos des Régimes autoritaires, la domination serait totale, voire totalitaire.

Cette domination qui aujourd'hui revêt des caractères subtils, atteint la liberté non pas formellement, mais dans ses aspects les plus fondamentaux. Elle libère une expression artificielle, minée en amont par la colonisation de l'imaginaire des prétendus libres.

Cette dimension symbolique de la domination se vérifierait notamment à travers l'Ecrire ou plus précisément la langue de l'Ecrire. Qu'elle emprunte la voie du mimétisme, du doudouisme ou de la Négritude, la langue française encadre la créativité. Son utilisation est

critiquée par les « Marqueurs de paroles » dans les termes suivants: « D'abord le mimétisme, mimétisme compliqué par ce que l'on a appelé le bovarysme littéraire. Comme les nouvelles devaient traverser la mer, nous eûmes toujours une longueur de retard: Parnasse suranné, symbolisme attardé, romantisme de seconde main, en bref, une écriture de chrysocale au travers de laquelle on se projette hors de son monde et hors de soi » . (Patrick Chamoiseau et Raphael Confiant, 1991, pp.68-69). Tendances qu'ils analysent comme une lecture exotique des réalités antillaises.

« Et ce regard superficiel sur soi-même ne retient que l'évidence paradisiaque, les bleus du ciel, le blanc du sable, les fleurs et les petits oiseaux, et surtout, une créature envoûtante qui cherche moyen d'améliorer sa déveine en charmant ceux qui passent » (ibid. p.89).

La critique ne se limite pas aux écrivains de la première génération .

Elle s'applique aussi à la Négritude. « J'écrivais des poèmes dans une langue française que je n'interrogeais pas - nous dit Chamoiseau. Obéissant à la négritude césairienne, j'avais juste clarifié en moi le désir de la révolutionner, d'y charroyer le tam-tam nègre et le vieil amadou africain. Mais à mon insu, la bousculant pourtant je sacrifiais comme n'importe quel poète français à son espace symbolique » (P. Chamoiseau, 1997, p.60). Le courant littéraire de la Négritude entretiendrait donc une illusion. Celle de livrer une bataille sur le fond contre une domination qu'il alimenterait en réalité par sa complicité avec la langue du dominant. Autrement dit, la résistance ne peut faire l'économie d'une contestation de l'appareil linguistique par lequel s'exerce la violence symbolique du dominant.

N'étant pas linguiste nous ne prendrons pas le risque de développements savants sur l'impact symbolique de la langue. Mais nous aimerions poser quelques questions simples que la lecture de l'Eloge de la Créolité nous inspire.

L'Ecrire des « Marqueurs de paroles » est-il français ou créole?

A l'évidence, ni l'un ni l'autre.

Ce n'est pas du français parce que l'imaginaire transcrit est créole et amène les auteurs à utiliser une forme et parfois des expressions tirées de l'oralité créole. Par exemple, quand dans *Ravines du devant jour*, *Man yise* s'exclame « Mais Bondieu-Seigneur-la-Vierge-Marie, qu'est ce qui m'arrive là? Qu'est ce que je vois devant moi là: un chabin mol? » (Confiant, 1993, p.35)¹, l'oralité l'emporte sur l'écrit. Cependant, sauf à réduire la langue à une oralité transcrite, ce n'est pas du créole parce que le public français qui fait le succès de cette littérature ne la comprendrait pas. En réalité la langue de la créolité est un interlecte, c'est à

dire un entre-deux produit du français standard et du créole basilectal. Ce choix pose lui aussi des questions essentielles.

Que pensez de l'utilisation de l'interlecte dans un pays dominé?

Est-il plus révolutionnaire de pratiquer l'interlecte que d'écrire en français? Nous ne prétendons pas avoir de réponse à toutes ces interrogations. Cependant, si le recours à la langue dominante renforce insidieusement la présence du dominant, « le matériau interlectal peut sous-entendre du construit là où n'existe qu'abandon lascif aux clichés et aux stéréotypes » (Bernabé, Chamoiseau, Confiant, 1989 p.49). Ce risque est peut être encore plus grave que celui attribué à la Négritude. En effet, dans leur « Eloge », les concepteurs de la créolité nous apprennent que « Chaque fois qu'il nous dispense du travail critique de l'écriture (...) l'interlecte (serviteur attentionné et omniprésent) constitue le danger d'une aliénation subreptice mais terriblement efficace » (ibid.).

Est-on sûr qu'ils échappent à la critique qu'ils adressent à Aimé Césaire? (Burton 1993).

Il ne s'agit pas ici de sacrifier à un rituel qui consisterait à dénoncer les efforts faits par des Antillais de talent qui ont le mérite de relancer le débat sur les formes de la domination. Nous voulons simplement souligner, à ce stade de l'exposé, que la littérature comme d'autres champs intellectuels est traversée par des idéologies et des luttes pour le contrôle d'un espace, pour la conquête de la notoriété.

La domination aurait donc gangrené durablement et peut-être définitivement toutes les dimensions de la vie. « Elle est comme l'hydre à mille têtes. Chaque tête qui tombe fait germer un serpent ». La pire des têtes ou des serpents est sans aucun doute celle que le prix Goncourt appelle « la domination silencieuse » qui finirait par transformer les hommes en véritables « ombres ».

B. Une domination silencieuse exercée sur des ombres

Donnant la parole au vieux guerrier qui vraisemblablement se réfère aux indépendances des « Etats en développement », l'auteur de Texaco écrit:

« ...nos victoires décolonisatrices favorisaient d'étranges tentacules qui submergeaient la place laissée vacante par les bêtes coloniales. Se forma une rétro-sujétion complexe inconnue de nos tables ... la domination silencieuse ... Je vis la chienne silencieuse nous stopper sans violence face aux centres « partenaires » (Chamoiseau p.101) . Cette forme insidieuse de

l'assujettissement se joue des élites et des peuples. En effet, la chienne réussit à mordre « l'âme des rebelles les plus raides »

Elle atteint sans violence physique le coeur des peuples et la détermination des élites. Et l'auteur de préciser, qu' « on n'effeuille plus l'arbre que l'on veut dominer, on ne lui taille plus les branches majeures, on le travaille à sa racine dans les sédiments même de sa sève pour nous l'imaginaire », ajoute-t-il (p.136). Le vieux guerrier qui médite sur le sort des pays dominés est un Antillais qui constate avec amertume que son lieu d'origine subit des entraves similaires. « Revenu à ma terre des Antilles, je découvris un phénomène semblable. Les Hommes étaient contraints, mais sur eux ne pesait plus une once de violence » (p.195). Faisant écho à la réflexion du sage, Chamoiseau qualifie les habitants de ces dépendances françaises d'outre-mer « d'ombres dotomisées », autrement dit des zombis.

La départementalisation curieusement attribuée à Aimé Césaire (2) en « dotomisant » les vieilles colonies, participent de cette domination insidieuse. Reprenant des analyses maintenant classiques sur la dépendance, il note que cette transformation n'avait soulevé aucun obstacle. Francisation née d'un désir collectif inconscient, la départementalisation correspondrait à une « identité d'assimilation ». Ce processus départemental aurait abouti à une auto-déshumanisation.

« L'assimilation est donc comme certaines flèches - poursuit Chamoiseau -: elle n'a pas d'épaulé, plus facile à introduire qu'à éjecter, commençant par un ongle, elle transperce tôt ou tard le corps et l'âme. Sans oublier le coeur ... la départementalisation nous stérilisa » (p.217) L'auto-déshumanisation consécutive à cet ensevelissement est exprimé dans des termes surprenants qui nous amènent à penser que la domination s'applique à des êtres vivants sans conscience et sans volonté.

« Nous nous déclarions volontiers hommes ... mais cette généralité confortable se quêtait dans la sujétion assimilationniste de l'auto-effacement » (p.223). Par ses formes et ses effets, cette domination serait donc totale.

Cette conception présente de manière explicite ou implicite dans les trois ouvrages appelle quelques réserves.

Elle reprend, pour l'essentiel, les vieux schémas théoriques (Cardoso, Amin, Gunder-Frank)-stimulants en leur temps- qui réduisaient la relation dominant-dominé à un modèle centre-périphérie dans lequel la périphérie supporte sans réactions les assauts d'un centre omnidominant.

Cette idée est nettement perceptible à travers un passage tiré de l'ouvrage « Ecrire en pays dominé ». L'auteur y confesse tout d'abord une écriture militante stérilisée par le courant

nègre auquel il a appartenu. Il avoue ensuite avoir rédigé « une pièce de théâtre intitulée Supermarché. Quart-de-mot sur un jeune couple casé au bord d'un terrain vague et filant un sirop sobre accordé aux dons de la nature. Mais le terrain vague se transforma en supermarché. A mesure que l'édifice prend forme, que ses rayons exposent des féeries, le couple entre en décomposition: le sentiment de pauvreté, d'incompétence, la jalousie, l'envie, l'adultère, l'enfilade des péchés capitaux. Final de compte, avides consommateurs, ils disparaissent dans le personnel du supermarché ».

Bien que faisant partie de ses oeuvres de jeunesse, ce récit révélateur des effets désocialisants de la domination, n'est pas renié par l'auteur.

Nous adhérons au principe de liberté de l'artiste et par conséquent à son impertinence. Mais lorsque l'écrivain se fait sociologue, il se prête alors à la critique sociologique.

Ce résumé de la pièce qui, sans le dire, illustre les perversions de la départementalisation nous inspire plusieurs questions sur la liberté du dominé et sur les limites de l'intellectuel-militant.

Au nom de quoi, s'arroge t-on la compétence de juger négativement la volonté du couple de sortir du terrain vague (ou de la période coloniale proprement dite)?

Est-on sur que l'horizon d'un terrain vague soit meilleur que la vue des rayons d'un supermarché (ou des transferts sociaux générés par la départementalisation)? Pourquoi associer nécessairement l'implantation d'un supermarché aux péchés capitaux ? (Quelle religion ce couple pécheur aurait-il transgressée ?)

Après tout, se fondre dans le personnel d'un supermarché n'est-il pas plus sécurisant que l'incertitude d'une errance sur un terrain vague?

Finalement, cet exemple montre bien la distance qu'il y a parfois entre d'un coté l'intellectuel censeur des choix individuels et collectifs et de l'autre des acteurs sociaux auxquels on refuse la conscience de leurs choix.

Que l'on cesse enfin de croire que « les gens du commun » n'ont pas les moyens de connaître leur réalité et de définir des stratégies qui conviennent à leur existence.

Et si la domination était consciemment acceptée par les dominés?

Et si la domination était acceptée parce que les dominés avaient réussi à transformer la dépendance en ressources?

Nous aurions tort de réduire la « chienne silencieuse » à une simple action unilatérale d'un centre.

Nous devrions éviter aussi de faire des « dom » de parfaits exemples d'une dépendance politique dont ils auraient l'exclusivité . Trop d'exemples infirment une telle idée.

La décision de l'île caraïbe d'Anguilla de se détacher de l'archipel souverain qu'elle formait avec Saint-Kitts et Nevis pour se raccrocher à l'ex-métropole britannique en est un. Celle de Mayotte puis d'Anjouan dans l'océan indien, deux îles composantes de l'archipel des Comores, favorables elles aussi au rétablissement des liens de dépendance politique et économique avec la France sont un autre exemple.

Les différents cas ci-dessus témoignent du choix de collectivité d'hommes de fuir une domination au sein de leur propre Etat pour une autre domination socialement et matériellement plus favorable.

Comme dans les Dom, la dépendance est convertie en ressources.

Cette lecture pourrait s'appliquer aux relations internationales ou plus précisément interétatiques dans la mesure où nombre de pays souverains dépendent aujourd'hui des centres américains et européens.

Silencieuse ou pas, la domination est condamnable. Mais dès lors qu'elle est perçue et vécue réellement par ceux qui la reçoivent comme un bienfait, doit-on en déduire qu'il s'agit d'un système totalitaire?

L'interrogation peut paraître provocatrice, mais n'en demeure pas moins réaliste. En dépit des affirmations et des efforts des auteurs pour éviter une démarche militante stérilisante, leur définition de la domination est réductrice et donc dans une large mesure erronée.

Chamoiseau a raison de montrer que le mimétisme est une dimension de la dépendance. Mais en faisant l'économie d'une analyse sérieuse des causes et surtout de son sens dans les pays dominés, il se prive d'une explication crédible. Certes, à travers le vieux guerrier, il dénonce « des influences qui pétrissent les êtres et les peuples qui leur courbent la nuque sous le couperet du mimétisme » (Chamoiseau, 1997 p.101). Mais l'approche demeure largement insuffisante. On ne peut se contenter d'un état des lieux.

Comment expliquer la permanence et la reproduction du mimétisme?

La question mériterait d'être abordée.

Lorsque l'auteur envisage le mimétisme comme découlant d'un choix des élites, ce choix est analysé sous le seul aspect de la contrainte. Il serait finalement fait à leur insu, tant la domination est subtile. Les conséquences seraient involontaires et inattendues.

Cette conception quelque peu naïve et complaisante des décisions du dominé confère paradoxalement aux libérateurs et autres pères de la nation une irresponsabilité inacceptable. Elle sous-estime tous les intérêts liés à la conquête du pouvoir et aux stratégies pour le garder. Frantz Fanon, cité pourtant dans l'ouvrage de Chamoiseau, a alerté nos consciences sur la gestion des souverainetés par les nouveaux dirigeants; avertissement d'autant plus

significatif que Fanon a été un acteur et un inspirateur des indépendances du Tiers-Monde (3). En vérité, le mimétisme est un phénomène autrement plus complexe que l'action unilatérale d'un centre imposant à une périphérie un modèle, plus complexe que l'adoption aveugle et irresponsable du schéma occidental par cette périphérie.

Sans renoncer à l'idée d'une dépendance objective des pays dominés, il faut ajouter que ceux-ci peuvent volontairement choisir de mimer.

Comment expliquer autrement l'attitude des élites de l'indépendance qui après avoir combattu l'occupant s'empresse de reproduire son modèle?

Comment comprendre la volonté des Jamaïquains et des Barbadiens de garder une quasi-réplique du modèle parlementaire de Westminster après plus de trente ans de souveraineté officielle?

Pourquoi refuser l'idée que la Martinique « dotomisée » puisse vivre consciemment la départementalisation comme une avancée et non comme un cauchemar? Point n'est besoin d'être départementaliste pour reconnaître que le système départemental a été le choix conscient de la quasi-totalité des dirigeants politiques Antillais soucieux d'une promotion sociale des dominés.

Sauf à considérer ces derniers comme collectivement malades, il faut admettre, n'en déplaise aux militants du changement que nous sommes, que la dépendance peut correspondre à un choix des dépendants. Ceci se vérifie, en particulier, dans des situations de précarité économique et d'insécurité (4).

La résistance des écrivains de la créolité contre la domination est aussi une résistance pour l'existence des identités créoles. Elle révèle une dimension insuffisamment soulignée, explicative pourtant de leurs options théoriques. La Créolité correspond aussi à une stratégie politico-littéraire militante.

II. Affirmation identitaire et stratégie politico-littéraire militante

A. La créolité ou la fixation paradoxale de la créolisation

Nous voudrions signaler ici la difficulté qu'il peut y avoir à définir une identité créole; difficulté liée à la pluralité des apports constitutifs des cultures créoles, difficulté consécutive aussi à la nature même de la créolisation qui admet difficilement d'être fixée dans une revendication identitaire.

1. L'identité créole: une conjugaison plurielle marquée par l'incertitude

Si la créolité n'a pas de définition précise-les auteurs estimant qu'il n'est pas dommageable qu'elle n'en ait pas (Bernabé, Chamoiseau, Confiant p.27)- elle présente un certain nombre de caractères qui autorisent une systématisation.

Son principe serait la complexité; ce que l'on peut aisément concevoir au regard du processus par lequel elle émerge. « Ni Européens, ni Africains, ni Asiatiques, nous nous proclamons Créoles » (Bernabé et alli.p.13). La force de cette proclamation jure avec la fragilité de l'étant créole. Il semble, en effet, plus facile d'affirmer sa créolité que de l'assumer. La créolisation antillaise naît sur l'habitation coloniale. Unité autonome de production économique et culturelle, elle met en présence des acteurs qui s'acculturent mutuellement dans un rapport à la fois conflictuel et complice. Conflictuel, parce que leurs intérêts sociaux sont opposés, complice parce que sans le savoir, ils concourent à l'émergence d'êtres créoles c'est-à-dire ambivalents et par conséquent irréductibles à des cultures originelles. « Précipitation anthropologique illimitée » (Chamoiseau, Confiant p.51) la créolisation est également présentée comme « une sorte d'incertitude mosaïque toujours conflictuelle, toujours chaotique, toujours évolutive et organisant elle même ses équilibres dans des créolités » (Chamoiseau, p.20) Pour l'Antillais, la difficulté ne se limite pas à l'ambivalence consubstantielle à la créolisation. Elle naît aussi du contexte politique dans lequel celle-ci se forme et se développe. Dans ce contexte, les autres apports sont étouffés par la composante française.

La culture créole a longtemps été dévalorisée, notamment par ses porteurs dominés. Son épanouissement serait conditionné par une double démarche. D'une part une réévaluation - à la baisse- du poids de l'extériorité française et une réappropriation de l'intériorité créole.

Bien qu'elle soit un élément de l'identité créole, la culture française est perçue comme extérieure parce qu'elle se dresse au-dessus des autres composantes et tend à les éliminer. Elle asphyxierait ainsi la mosaïque culturelle qui fonde l'univers antillais.

Cette francisation a pour conséquence la recherche effrénée d'une « identité d'assimilation » dans la mesure ou la maîtrise de la culture française confère reconnaissance, prestige et surtout promotion sociale.

Pour exorciser cette fatalité, la créolité nous invite à « réapprendre à visualiser nos profondeurs et à réhabiliter donc notre intériorité » Elle apparaît d'après ses défenseurs qui finalement ont du mal à retenir leur définition comme « l'agrégat interactionnel ou transactionnel des éléments culturels caraïbe, européen, africain, asiatique et levantin que le joug de l'histoire a réuni sur le même sol » (Bernabé et alli p.24). Il en résulterait une humanité nouvelle née de la réinvention culturelle, « un monde diffracté, mais recomposé » (ibid. p.27). On a souvent associé le « malaise antillais » à cette pluralité. Elle serait à l'origine d'une recherche permanente d'un équilibre ontologique des Antillais partagés entre une altérité française et une intériorité composite ; position d'autant plus inconfortable que l'altérité - ou ce qui est perçu comme tel - est constitutive de l'intériorité. La formule en forme de slogan « Devenir ce que nous sommes »(Bébel-Gisler) exprime toute l'ambivalence de la personnalité antillaise.

La créolité serait intimement liée au mouvement de créolisation. Elle serait son « équilibre » . Cet équilibre est-il compatible avec la dynamique de créolisation? Celle-ci peut-elle accoucher des « créolités » ?

2. La créolisation peut-elle accoucher d'une créolité ?

La question peut paraître surprenante, voire insensée. Elle mérite néanmoins d'être posée. Certes, il est tout à fait concevable que des militants de l'identité cherchent à mobiliser d'autres acteurs à travers des constructions stimulantes comme la créolité. Mais, au regard des propriétés de la créolisation, l'interrogation n'est pas extravagante.

L'identité se construit dans un jeu complexe de rapports souvent conflictuels à l'altérité. Ce travail de construction identitaire se fait souvent contre un autre groupe ou contre des

autorités, pour la reconnaissance d'une différence que nous appelons "spécificités" aux Antilles. Sur la défensive dans un premier temps, l'avant-garde puise les ressources de la mobilisation offensive dans le patrimoine du groupe auquel il se réfère. Des emblèmes parmi lesquels l'histoire, la langue, le territoire sont instrumentalisés afin que le groupe s'identifie et soit identifié. (Reno 1995).

L'identité est donc un construit dont la finalité est de fixer le processus d'identification de la communauté de référence.

Dans le cas antillais, la créolisation d'après Glissant est ce processus d'identification qui a la délicate particularité d'être infini. « Si nous posons le métissage comme, en général, une rencontre et une synthèse entre deux différents, dit-il, la créolisation nous apparaît comme le métissage sans limites dont les éléments sont démultipliés, les résultantes imprévisibles. La créolisation diffracte, quand certains modes de métissage pourraient concentrer encore » (Glissant, 1992 p.) Dynamique d'emmêlement sans fin, sans frontières, sans trajectoire prédéfini, le phénomène est complexe. Ce mouvement généreux et « universaliste » d'invention culturelle rend par conséquent difficile la capture de la créolisation dans une revendication identitaire. Dire de la créolité, qu'elle est son équilibre, n'est-ce pas là un contresens ? La créolisation n'accepte pas la fixation qui est le propre de toute affirmation identitaire.

Le concept de créolité a été critiqué par ceux qui y voit un danger potentiel de crispation et d'exclusion contenu dans toute revendication d'identité. Glissant dont se réclament les auteurs et qu'on ne peut soupçonner d'être antipathiques à ce courant exprima publiquement ce risque dans les termes suivants: « Ma différence avec la Créolité est que je crains qu'à définir une essence de la Créolité, on serve en exemple l'essence de ce que je suis, l'être créole... A la fin du discours antillais, dix ans avant que ne paraisse Eloge de la créolité, j'avais fait une note sur le mot créolité, en disant que pour moi, c'était une prétendue théorie de gens qui figent un processus et essaient d'en définir une essence... parce que pour moi, la créolisation est un processus où on se change soi même en changeant l'autre et en échangeant avec lui. » (Glissant, 1994) (5)

Ce danger serait consécutif à l'exaltation d'un particularisme créole. « Quand on a élu en soi l'idée de créolisation, on ne commence pas à *être*, on se met soudain à *exister*, à exister à la manière totale d'un vent qui souffle et qui mêle terre, arbre, ciel, senteurs et toutes qualités... » (Chamoiseau, 1997 p.204).

B. Recomposition du champ littéraire et nouveaux dominants

Nous voudrions replacer ici la créolité défendue par des écrivains-militants dans le processus général de mobilisation des acteurs et en particulier des élites de la cause identitaire. L'identité étant une construction à laquelle participent les élites intellectuelles est un terrain d'affrontement autour d'enjeux, un espace de confrontation.

Plus que toute autre, l'identité créole est soumise aux influences et aux incertitudes découlant de sa nature composite.

En dépit de cette originalité, elle est construite ou révélée par ses « renifleurs » selon une démarche des plus classiques.

Une des premières étapes consiste à convertir et ériger la revendication créole en affaire collective. Békés, nègres, indiens et levantins sont créoles. Il est intéressant d'observer que dans les pays anglophones où l'africanité est prévalente dans la définition des cultures caribéennes, la créolisation a un autre contenu. Les élites tendent à exclure ceux qui n'ont pas pris part à l'expérience fondatrice de la plantation. Les indo-caribéens ne seraient pas des créoles (Nettleford 1978). Il faut signaler également l'attitude des indo-guadeloupéens qui, à travers les déclarations de leur principale association et d'un élu originaire de leur communauté, refusent d'être appelés créoles (Moutoussamy 1987, p.93).

Il ne s'agit pas ici de distribuer des bons ou des mauvais points aux partisans et opposants de la créolité, mais de montrer que la définition d'une identité et du groupe qu'elle identifie relève très largement d'une construction par laquelle on inclut et par conséquent on exclut.

Dans les dépendances françaises, la revendication est collectivisée parce que l'on considère qu'elle est la voie naturelle de l'épanouissement général du pays dominé. « Il va de soi que la créolité a vocation à irriguer toutes les nervures de notre réalité pour en devenir peu à peu le principe moteur » nous dit-on (Bernabé et alli. p.29).

Pour mener à bien cette entreprise, des choix logistiques sont opérés.

L'histoire et la littérature seront les piliers privilégiés de la déconstruction et de la reconstruction de notre imaginaire. Le renouvellement passe cependant moins par une éradication que par la révélation d'un existant riche mais étouffé. Le recours à la tradition sera la règle sans déroger toutefois aux exigences de la modernité.

« Notre histoire (ou plus exactement nos histoires) est naufragée dans l'histoire coloniale. La mémoire collective sera notre urgence (ibid. p.37). Dans cette perspective, il convient de « mettre à jour la mémoire vraie ».

Cette démarche est commune à tout groupe minoré ou en situation minoritaire, en lutte contre un pouvoir et en quête du pouvoir.

La littérature comme le politique, est un champ concurrentiel où des acteurs s'affrontent pour le contrôle d'un espace. Lorsque l'écrivain est aussi un militant son action se déroule inévitablement dans l'arène politique (6). Sans sacrifier aux règles du travail littéraire, il donne un sens à son écriture en s'engageant dans la lutte partisane (7). En dépit de leur refus d'être considérés comme des militants, les « Marqueurs de parole » sont les défenseurs d'une cause (8).

L'écrivain- militant se fait historien parce qu'il croit avoir la compétence quasi-exclusive et la mission de révéler la mémoire vraie. « Notre histoire (ou nos histoires) n'est pas accessible aux historiens. Leur méthodologie ne leur donne accès qu'à la chronique coloniale. Notre chronique est dessous les dates, dessous les faits répertoriés: Nous sommes paroles sous l'écriture. Seule la connaissance romanesque, la connaissance littéraire, bref la connaissance artistique, pourra nous déceler, nous percevoir, nous ramener évanescents aux réanimations de la conscience » (Bernabé et alli. p.38). Les tenants de la créolité confient à l'écrivain la tâche de renouveler la littérature. « Nous pourrions à travers le mariage de nos sens aiguisés procéder à l'insémination de la parole dans l'écrit neuf. Bref, nous fabriquerons une littérature.. »(p.37). Ils l'érigent en acteur sinon exclusif, tout au moins principal du décriptage de la réalité. « ...Renifleur d'existence. Plus que tout autre, il a pour vocation d'identifier ce qui, dans notre quotidien détermine les comportements et structure l'imaginaire » (p.38).

Ces déclarations, pour le moins présomptueuses, nous laissent interrogateur.

Au nom de quelle compétence le « Marqueur de paroles » aurait-il ce privilège exclusif ? Pourquoi écarter tous les spécialistes de sciences sociales? Leur formation et leur méthodologie seraient-elles à ce point inopérantes en pays dominé ?

On est d'autant plus étonné par ces remarques que l'écrivain, plus que tout autre, est un inventeur de réel.

Aujourd'hui, il serait intéressant d'analyser l'évolution du mouvement à travers la recomposition du champ littéraire et les comportements des nouveaux dominants. La créolité est une revendication d'acteurs occupant, à l'origine, des positions dominées dans les champs politiques et littéraires.

Par son audience, la littérature créole a une notoriété que n'a peut être jamais atteint un autre courant culturel antillais. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter au nombre de distinctions reçues par les oeuvres de la Créolité. La première et la plus illustre est le prix

Goncourt. Certes, ce n'est pas la première fois qu'un ouvrage antillais obtient une telle récompense. Mais le plus révélateur du succès de cette littérature est le nombre de fois qu'un livre créole a été sélectionné pour le Goncourt. Texaco l'a eu. Eau de café et Tambour Babel auraient pu l'avoir.

Le prix Carbet de la Caraïbe, le prix Antigone, le prix Novembre, le prix Casa de las Americas, le prix de l'île Maurice, le prix des lectrices du journal Elle, rarement un courant littéraire aura accumulé tant d'honneurs.

A l'évidence, on assiste à une recomposition du champ littéraire antillais désormais dominé par la Créolité.

Les effets de cette nouvelle donne sont multiples.

Les rapports de force au sein du monde des lettres sont modifiés.

La notoriété des auteurs les rend à la fois plus crédibles et plus pondérés.

Les prolongements politiques du discours littéraires ont plus de retentissement sans que l'on puisse pour autant en déduire un impact déterminant.

Il est trop tôt pour vérifier si les conceptions d'une esthétique créole ont dépassé le stade de la formulation pour imprégner durablement la production artistique. Une chose est sûre: on peut difficilement aborder la chose culturelle sans se référer à ce mouvement.

Qu'on l'apprecie ou qu'on le rejette, il a au moins le mérite d'interpeller et d'alimenter une réflexion collective. Cependant en se risquant sur les questions du pouvoir le mouvement de la créolité a révélé une de ses faiblesses: sa difficulté à proposer une lecture renouvelée du politique (9).

Notes et références bibliographiques

J. Bernabé, P. Chamoiseau, R. Confiant, *Eloge de la Créolité*, Gallimard 1989

P. Chamoiseau, *Lettres créoles: Tracées antillaises et continentales de la littérature*, Hatier, 1991.

P. Chamoiseau, *Ecrire en pays dominé*, Gallimard, 1997.

E. Glissant, Identité comme racine, identité comme relation in Comité culture, éducation, environnement: Identité, Culture et Développement, Edit. caribéennes, 1992, pp.199-204.

F. Réno, (sous la direction), Identité et Politique: De la Caraïbe et de l'Europe multiculturelles.

1) C'est à tort que l'on attribue à un homme, fut-il charismatique, la paternité du processus départemental. Aimé Césaire a mis en forme une revendication des mulâtres et des classes moyennes antérieure à 1946.

2) R. Confiant, *Ravines du Devant-Jour*, Gallimard, 1993.

3) Les propos suivants de Frantz Fanon sont encore d'actualité dans plusieurs pays dominés « Avant l'indépendance, le leader incarnait en général les aspirations du peuple: indépendance, libertés politiques, dignité nationale. Mais au lendemain de l'indépendance, loin d'incarner concrètement les besoins du peuple, loin de se faire le promoteur de la dignité réelle du peuple, celle qui passe par le pain, la terre et la remise du pays entre les mains sacrées du peuple, le leader va révéler sa fonction intime: être le président général de la société de profiteurs impatientes de jouir que constitue la bourgeoisie nationale » in *Les Damnés de la terre*, Maspéro, 1978, p.109.

4) Nous ne croyons pas être très original en avançant une telle idée. Il suffit néanmoins de relire les travaux des décennies passées pour se rendre compte de l'approche pathologique que l'on faisait des sociétés antillaises qui étaient soit moribondes, « Krazées » ou tout simplement comparées à de vaste asiles d'aliénés.

5) Nous restituons ici l'essentiel de sa critique : « Si vous prenez l'Eloge de la créolité, c'est un résumé des idées contenues dans le Discours antillais. J'ai fait une note dix ans avant que ne paraisse l'Eloge de la créolité(...), j'ai fait une note sur le mot créolité, en disant que pour moi, c'est une prétendue théorie de gens qui figent un processus et essaient d'en définir une essence (...) parce que pour moi, la créolisation, c'est un processus où on se change soi même,

en changeant l'autre et en échangeant avec lui ». Au cours de cette conférence, on lui posa la question suivante: Quelle différence y a-t-il entre l'Antillanité et la Créolité? Réponse « C'est très complexe à écrire, j'ai repoussé la généralisation généreuse, mais trop universalisante de la Négritude, et j'ai dit qu'il faut nous rechercher dans notre lieu, notre lieu qui est les Antilles et par conséquent, j'ai prononcé le terme d'Antillanité. Mais très tôt, dans mon oeuvre, ce terme a été déplacé, dépassé par ce que j'appelle les phénomènes de créolisation. Et quand Patrick, Raphael et Bernabé ont fait l'Eloge de la Créolité, ils ont cru qu'il était plus commode de faire la trace Négritude, Antillanité, Créolité (...). C'était visible, c'était bien équilibré etc ...

Mais moi, c'est un processus dans lequel je ne me reconnais pas. D'une part, parce que je ne parts pas de la Négritude et d'autre part parce que je n'arrive pas à la Créolité. Je parts de ceci : il est nécessaire d'inventorier le réel antillais en l'inventoriant réellement, pas avec des idées abstraites. On s'aperçoit qu'il y a une ambiguïté des sources, une difficulté de la maîtrise du temps, une impossibilité de la mémoire collective, une multiplicité du dit linguistique etc ... et que par conséquent nous sommes devant une réalité complexe, une réalité profondément complexe et qui à ce titre a lieu dans le monde actuel et c'est pourquoi je dis que nous autres Antillais, nous sommes tombés d'un seul coup dans la modernité (...) Et c'est pour cela que je pense que ce qui est intéressant dans des pays comme les Antilles ou comme le Pacifique ou même comme dans la Méditerranée, c'est cette espèce de processus de transformation ultra-rapide, précipité par l'histoire, qui fait que nous allons, à la rencontre des autres. Nous sommes capables de comprendre les autres, nous sommes capables de ne pas imposer aux autres des définitions identitaires de nous mêmes.

Donc, je ne passe pas de l'Antillanité à la créolisation. Je passe de l'analyse du réel antillais à la constatation de la complexité de ce réel, à la constatation que le monde est aussi complexe et que ce qui fait notre changement aux Antilles, c'est ce qui fait le changement dans le monde en général.

Quand je dis Créolisation, c'est un mot pour résumer tout cela. » Intervention à la Fnac de Rennes, 26 mai 1993.

6) Glissant rappelle à ce propos sa conception du travail de l'écrivain. « Je n'ai jamais cru à une vocation de porte-étendard ou de porte-parole de l'écrivain » Intervention à la Fnac de Rennes, 26 mai 1993.

7) voir *Eloge de la créolité* op. cit. p.66.; voir aussi le choix fait par Chamoiseau dans *Ecrire en pays dominé* d'exclure la composante européenne des influences constitutives de son moi.

Le moi amérindien, le moi africain, le moi indien et le moi levantin comme par revanche occulte le moi européen qui n'existerait pas.

8) Rappelons que Chamoiseau et Confiant sont membres d'un parti politique écologiste et qu'ils ont été candidats sur la liste de ce mouvement aux régionales.

9) Il suffit de voir le statut qui est réservé à la question politique dans une annexe de l'essai *Eloge de la créolité*.